

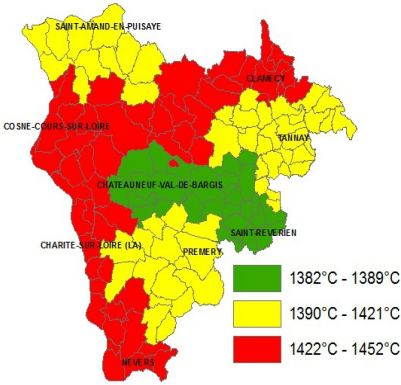


# Herbe 58

## Bourgogne Nivernaise - Puisaye - Vallée du Beuvron Vallée de la Nièvre - Vallée du Nohain

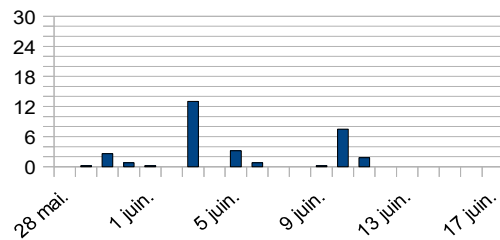
**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE NIVÈRE  
Numéro 21  
22 juin 2018

### Températures cumulées entre le 1er février et le 17 juin

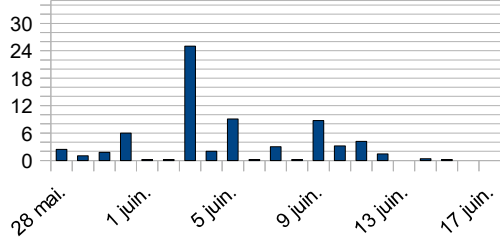


### Précipitations (mm) entre le 28 mai et le 17 juin (Source : Météo France)

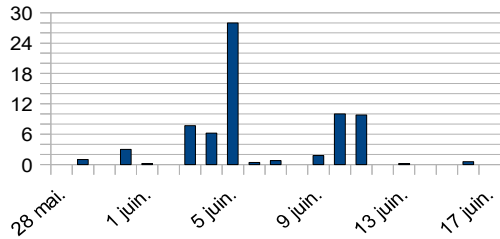
#### NEVERS (438 mm depuis le 1er janvier)



#### CLAMECY (478 mm depuis le 1er janvier)



#### PREMERY (558 mm depuis le 1er janvier)



### Equipe Elevage

03 86 93 40 60

[www.nievre.chambagri.fr](http://www.nievre.chambagri.fr)

Avec le concours financier



OPE.COS.ENR30-22.06.18

### STADES CLES DU CALENDRIER FOURRAGER

	200°C (base janvier)	300-350°C (base février)	500-550°C (base février) Épi 5 cm	700-800°C (base février) Début épilaison	1000°C (base février) Début floraison	1200°C (base février) Floraison
	Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Fauche précoce	Foin précoce	Foin moyen
En 2015	28 février	28 mars - 02 avril	16 avril - 19 avril	1er mai - 08 mai	22 mai	05 juin
En 2016	06 février	25 mars - 30 mars	15 avril - 19 avril	7 mai - 17 mai	31 mai	13 juin
En 2017	24 février	12 mars - 18 mars	01 avril - 07 avril	24 avril - 5 mai	19 mai	01 juin
En 2018	28 janvier	2 avril - 8 avril	16 avril - 22 avril	1 <sup>er</sup> mai - 8 mai	22 mai	05 juin

Le beau temps s'est durablement installé et permet de continuer voire terminer les chantiers de fenaison dans de bonnes conditions. Pour les deuxièmes coupes des prairies temporaires riches en légumineuses (luzerne ou trèfle), la récolte sous forme de foin est possible en prenant les précautions nécessaires pour préserver les feuilles (fanage et andainage à régime de prise de force réduit, travail du fourrage en présence de rosée, liage filet de préférence,...). Pensez à stocker ce foin séparément du foin récolté dans les prairies naturelles pour pouvoir l'utiliser à bon escient l'hiver prochain.

La contrepartie de cette météo est le net ralentissement de la pousse d'herbe : adaptez la vitesse de rotation des animaux et prévoyez l'ajout des parcelles récoltées en fauche précoce dans le cycle de pâturage afin d'allonger le temps de repousse des paddocks.

Le tri des vaches à réformer doit s'anticiper (échographies possibles dès 40 jours après le retrait des taureaux, sevrage des veaux possible dès 4 mois d'âge) de manière à diminuer le nombre d'UGB à pâturer pendant la période estivale et ainsi avoir plus de souplesse.

Pensez à mettre des échantillons de foin de côté et contactez les conseillers élevage pour l'envoi au laboratoire d'analyse  
Amélie Brisson – bureau de Nevers – 03.86.93.40.54  
Christophe Dagouneau – bureau de Decize – 03.86.25.55.38  
Charles Duvignaud – bureau de Corbigny – 03.86.20.20.11

### Pâturage cellulaire et parasitisme chez les ovins

Depuis 2016, le CIIRPO (Centre Inter régional de Recherche en Production Ovine) étudie l'impact du mode de pâturage sur le parasitisme des brebis : deux lots conduits selon deux types de pâturage différents : pâturage tournant « classique » et pâturage dynamique (ou cellulaire, avec changement de parcelle quotidien). Les premiers résultats montrent des taux d'infestation supérieurs sur les brebis conduites en pâturage dynamique vs les brebis conduites en pâturage tournant classique : 434 œufs par gramme de fèces en pâturage tournant vs 612 en pâturage dynamique pour les prélèvements du 28 mai 2018, une tendance qui est la même depuis les premiers prélèvements en 2016. Affaire à suivre...



## INVITATION FINITION AU PÂTURAGE

Les Chambres d'Agriculture de la Nièvre et de Saône et Loire vous invitent le :

**Judi 5 Juillet 2018 à 14h00**

Chez Guillaume MATEUIL

Lieu-dit Beaubernard – 71420 OUDRY

- Au programme :**
- Présentation des performances de croissances, des résultats technico-économiques et des conditions de réussite de la finition à l'herbe : résultats issus des suivis réalisés par les Chambres d'Agriculture (58/71) et des essais de la ferme expérimentale de Jalogny.
  - Témoignage de Guillaume MATEUIL : éleveur sur 125 ha en système 100% herbager, 70 vélages charolais inscrits, finition des vaches à l'herbe, en pâturage tournant et sans concentrés

Pour tous renseignements, veuillez contacter : Amélie BRISSON (58) au 06 31 81 73 50  
Sarah BESOMBES (71) au 06 75 35 21 15

Nos partenaires financiers :



RETENEZ LA DATE